CGF
Confédération des Grossistes de France

Newsletter
Ce qu'il faut retenir de la semaine

Semaine du **7 juillet 2025**

INSTITUTIONNEL

Tour de France des grossistes : étape dans la Vienne avec le député Pascal Lecamp

Vendredi 4 juillet, **Pascal Lecamp, député de la Vienne et vice-président de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale**, a visité l'entreprise **Bernard Pièces Automobiles du groupe Alliance Automotive Group (adhérent FEDA)**, un distributeur de pièces détachées automobiles dans la Vienne.

Fin connaisseur du monde de l'entreprise grâce à son parcours professionnel, le député a été **très attentif aux enjeux du secteur et au rôle essentiel des grossistes** dans les territoires, mais également vis-à-vis des industriels et des clients professionnels.

Ce fut l'occasion d'aborder les travaux en cours sur les **négociations commerciales** et ceux portant sur la **préparation du projet de loi de finances pour 2026** pour lesquels les entreprises du commerce de gros alertent sur le poids de la fiscalité qui sape leur compétitivité. Il est essentiel que l'ajustement budgétaire nécessaire pour le pays tienne compte de leur **environnement concurrentiel réel et de leurs marges de manœuvres**.

Projet de loi sur l'emploi des salariés expérimentés : la CGF obtient gain de cause en CMP

Dans le cadre de l'examen au Parlement du projet de loi portant transposition des accords nationaux interprofessionnels en faveur de l'emploi des salariés expérimentés et relatifs à l'évolution du dialogue social, la CGF avait alerté les parlementaires sur la **nécessité de transcrire fidèlement les accords ayant fait l'objet d'un accord entre les partenaires sociaux**. Pourtant, lors de l'examen à l'Assemblée nationale, une **disposition du texte relative aux contrats de valorisation** – ouverts aux demandeurs d'emploi inscrits à France Travail d'au moins soixante ans, ou dès 57 ans si un accord de branche le prévoit – a été modifiée.

En effet, alors que ces contrats prévoyaient initialement qu'au moment de son embauche, la personne concernée **ne devait pas avoir été employée au cours des six mois**

précédents par l'entreprise ou par une autre entreprise appartenant au même groupe, les députés avaient porté ce délai à **deux ans**.

Dans la perspective de la commission mixte paritaire sur ce texte, la **CGF avait donc proposé un amendement visant à rétablir le délai de six mois** ; cet amendement a été **adopté**, ce dont la Confédération se félicite.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Participation de la CGF à l'Observatoire économique de la commande publique

Le 9e Comité d'orientation de l'OECP s'est tenu sous la présidence de la **Directrice de la Direction des affaires juridiques, Clémence Olsina**, qui a introduit la séance en rappelant les priorités de la DAJ que sont la **simplification, l'anticipation et l'animation de la réflexion collective** au sein de l'instance.

La réunion a débuté par une présentation des **derniers travaux menés** et la future publication du **guide des assurances pour les collectivités territoriales**, du **guide marché public pour la petite enfance** et d'un **clausier achats responsables**. La CGF a présenté l'avancée des travaux coanimés avec la Direction des Affaires juridiques (DAJ), auxquels participent activement les acheteurs et grossistes, concernant la **normalisation de l'annexe financière** et en particulier du **bordereau de prix unitaires**. Ce projet vise à aider particulièrement les petites collectivités territoriales dans leurs achats publics, en **simplifiant les échanges de fichiers et de modification d'informations** entre les titulaires de marchés et les acheteurs, tout en laissant une liberté totale quant à son utilisation. L'objectif est de permettre de disposer de fichiers uniformisés, construits selon une logique commune, avec des intitulés de colonnes et des lignes normalisées. Ce document permettra de **gagner du temps**, d'**éviter les erreurs liées aux saisies manuelles répétées** et d'**améliorer la qualité des échanges et la gestion des données**. Un gain très significatif pour l'ensemble des acteurs de la commande publique.

ENVIRONNEMENT & ENERGIE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Direction générale des Entreprises

Filières REP : la CGF rencontre la Direction générale des entreprises

Le **3 juillet**, la CGF a rencontré les services de la DGE pour travailler sur ses **propositions de simplification des filières REP**. Comme l'a souligné le récent rapport de l'IGEDD, la gestion des REP représente une complexité administrative croissante, notamment pour les TPE et PME. L'objectif est donc de faire **expertiser ces propositions** par les services de l'État en vue d'un éventuel futur texte de simplification (le texte actuel de simplification de la vie économique, dont la CMP aura lieu le 30 septembre prochain, n'avait pas d'accroche permettant de faire avancer concrètement ce sujet).

La CGF a également profité de ce rendez-vous pour réaffirmer sa **demande de moratoire sur la mise en œuvre de la REP des emballages professionnels**, les textes réglementaires n'étant toujours pas publiés.

TRANSPORT/LOGISTIQUE

Recommandations d'Ambitions France Transport - vers une contribution des chargeurs ?

La **conférence sur le financement des mobilités** (infrastructures et décarbonation des services) ouverte le 5 mai par le premier ministre, s'est achevée sur une restitution de ses conclusions, à laquelle la CGF été présente, qui s'est déroulée le **9 juillet en présence du ministre en charge des transports**.

Du côté du financement des infrastructures, on retiendra le **maintien du régime des concessions autoroutières avec un fléchage de leurs revenus**, une priorité à la **régénération** et la **modernisation des réseaux existants** dans le cadre d'une programmation pluriannuelle et avec une hiérarchisation qui sera confiée au comité d'orientation des infrastructures, une **réallocation des recettes publiques du transport vers les infrastructures**, le recours à du partenariat public privé et aux **certificats d'économie d'énergie**.

Un **premier projet de loi cadre sera présenté au parlement avant la fin de l'année** pour arrêter les nouveaux équilibres du système de transport.

Du côté du financement des services et de leur décarbonation, la piste d'une **contribution des plus grands chargeurs** en faveur de l'électrification du transport routier, dont les modalités restent pour le moment des plus floues, sera mise à l'étude. Un sujet sur lequel la CGF a déjà formulé les plus **extrêmes réserves** et qui nécessitera une grande vigilance.

Panorama des énergies alternatives au gazole pour les poids lourds

Les services de l'État (DGE, DGITM, DGEC) se sont livrés à une **analyse des énergies alternatives au gazole pour les poids lourds** dont les résultats ont été présentés au cours d'une réunion tenue à la **DGE le 8 juillet**, à laquelle la CGF a participé aux côtés des principales parties prenantes.

Le travail a consisté pour les services de l'État à analyser, en comparaison avec le diesel, dans les 3 dimensions souveraineté économique et énergétique, **performance opérationnelle de l'offre et performance environnementale**, les principales énergies alternatives au gazole. Sans surprise, l'électrique à batterie obtient le **meilleur score** sur

les plans de la souveraineté et des impacts environnementaux, mais **doit gagner en niveau de performance opérationnelle**, tandis que les vertus environnementales prêtées aux autres énergies sont revues à la baisse ou présentent des incertitudes. L'étude qui a été publiée interroge sur les **conséquences politiques** qui pourraient lui être données alors que le **mix énergétique reste un élément fondamental de la transition énergétique** et alors que la nécessité d'apporter aux entreprises la **visibilité et la stabilité** dont elles ont besoin pour mener leur politique de verdissement et sécuriser leurs investissements est maintes fois répétée.

Nouvelle étape juridique dans la création des Eco redevances poids lourds régionales

La CGF a participé le 7 juillet à une réunion pilotée par la DGITM qui souhaitait recueillir l'avis des professionnels sur **3 projets de décrets d'application de l'ordonnance du 26 juillet 2023** qui a fixé le cadre dans lequel les régions se voyant mettre à disposition par l'État des routes du réseau routier national décident volontairement d'**introduire une redevance d'usage pour les poids lourds**.

Le sujet intéresse immédiatement la communauté européenne d'Alsace qui a décidé d'introduire une telle redevance en janvier 2027. Le principal projet de décret **définit les classes et les catégories fiscales des véhicules, fixe les tarifs maximum de la redevance** couvrant la pollution atmosphérique et la pollution sonore et renvoie à la **méthodologie retenue par la directive eurovignette** pour la fixation des montants de la redevance pour couvrir les coûts d'infrastructure. Ainsi l'État fixe le cadre et laisse aux **collectivités locales la liberté de fixer les tarifs**, de créer des exonérations et des tarifs réduits, d'organiser les modalités de collecte.

Bien que ce ne fût pas l'objet de la réunion, il est utile de rappeler que **la CGF ne soutient pas cette redevance souhaitée par la CEA** qui pèsera sur l'économie locale et créera entre les entreprises des distorsions de concurrence infra et interrégionales.

Dialogue public privé sur la recherche en logistique

La CGF a participé le **10 juillet aux premières rencontres public-privé sur la recherche en logistique**. Organisée par la **DGITM avec le soutien de France Logistique**, cette première édition avait pour objet de faire interagir le monde académique de la recherche avec celui des entreprises sur le thème **« Repenser la logistique mondiale : quels défis face à la régionalisation des échanges »**.

Au-delà des enjeux portuaires et maritimes qui sont au cœur du sujet, la journée s'est également intéressée au **e-commerce**, à la **décarbonation du transport routier** ou à l'**économie circulaire** dont la logistique de proximité présente d'importants enjeux d'optimisation pour parvenir à concilier la réduction de l'empreinte matière et la réduction de l'empreinte carbone.

Matinale de la MGP sur les réseaux d'avitaillement en énergies

La Métropole du Grand Paris a organisé le 8 juillet une matinale consacrée à l'**avitaillement en énergies** à laquelle la CGF a participé.

Il s'agissait pour la MGP de s'inscrire dans la **perspective de la création d'un schéma directeur en infrastructures d'avitaillement en énergies** et de partager avec les acteurs économiques les **premiers résultats d'une étude visant à mieux connaitre les acteurs et leurs besoins** en vue d'extrapoler différents scenarii de déploiement de réseaux d'avitaillement dans une logique de mix énergétique. Les travaux définitifs seront partagés lors d'une prochaine réunion.

Nouvelle mission sur la logistique urbaine

Les ministres en charge des transports et du commerce viennent de confier à **Anne-Marie Jean, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg**, et **Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique**, une mission visant à dresser un état d'avancement et de mise en œuvre des **32 recommandations qu'elles avaient formulées en 2021** aux côtés de **Jean Jacques Bolzan, président de la Fédération des marchés de gros de France**, en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux de la logistique urbaine dans les politiques publiques. Elles devront ensuite établir une **feuille de route pour la logistique urbaine durable après 2026**.

L'une des mesures phare aura été la **création des deux comités techniques de liaison de la logistique urbaine** dont celui réunissant les acteurs privés avait été configuré en 2023 par le président de la CGF en exercice. Il reviendra également à la mission de se prononcer sur les acquis du **programme InTerLUD et sur ses suites au-delà de 2026**.

La CGF apportera à ce travail son expertise et son retour d'expérience.

CTLUD des acteurs économiques

Le Comité technique de liaison des acteurs économiques de la logistique urbaine s'est réuni le **10 juillet** autour d'un ordre du jour particulièrement dense : l'**examen d'un projet de position sur la logistique urbaine en vue des élections municipales**, un état d'avancement des **groupes de travail** (avitaillement en énergies, multimodailité, avantages véhicules propres, cyclologistique), une analyse du **sujet des ZFE** dont le sort est entre les mains de la CMP sur le projet de loi portant simplification de la vie économique qui se tiendra le 30 septembre.

EMPLOI & FORMATION

Développer les compétences des collaborateurs avec les CQP

La branche des commerces de gros (CCN 3044) a élaboré des **CQP spécifiquement adaptés aux réalités des entreprises**. Ces certifications sont pensées pour une mise en œuvre clé en main (formation et évaluation) par des organismes habilités par la branche.

Consultez les flyers réalisés par la CGF. Vous y découvrirez notamment :

- Les **bénéfices** concrets que peuvent apporter les CQP, tant l'entreprise que pour les salariés ;
- Des informations sur les **modalités de mise en œuvre** ;
- Les **solutions de financement** disponibles.

Booster son attractivité avec des actions inspirantes

Face aux défis de recrutement, la CGF publie un **guide des bonnes pratiques « attractivité »**.

Ce guide, élaboré par la commission Emploi & Formation, regroupe des **initiatives inspirantes d'entreprises du secteur du commerce de gros**, visant à attirer, recruter les talents et fidéliser les collaborateurs.

Téléchargez le guide dès maintenant (Réservé aux adhérents).

SOCIAL

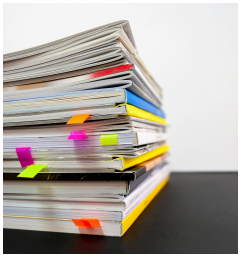

CCN annotée, modèles et fiches pratiques : la boîte à outils RH de la CGF

La CGF met à disposition de ses adhérents une gamme complète d'**outils pratiques** pour les accompagner dans la gestion des ressources humaines et des problématiques sociales. Ces ressources sont conçues pour faire **gagner du temps**, **faciliter la compréhension des textes réglementaires** et **optimiser notamment l'application de la convention collective** des commerces de gros.

Les outils pratiques sont notamment les suivants :

- Des **modèles de documents en droit du travail**, dont certains sont adaptés aux spécificités de la CCN 3044. Classés par grandes thématiques (contrats et clauses particulières, discipline, durée du travail et congés, élections professionnelles, rupture du contrat, accords d'entreprise et DUE), ces modèles peuvent s'adapter aux spécificités de chaque entreprise.
- Des **« Points sur »** à vocation pratique et axés sur des textes ou accords de branche particulièrement impactants afin de vous aider à les décrypter et à les appliquer.
- Une **version annotée de la Convention Collective Nationale des Commerces de Gros (CCN 3044)**. Cette version contient des observations et notes pour vous aider à mieux appréhender les dispositions conventionnelles, en les rendant plus lisibles et cohérentes. Sont également signalées les dispositions ayant fait l'objet d'une exclusion à l'extension qui n'ont pas vocation à s'appliquer, ce qui permet de décoder plus facilement la convention et de gagner un temps précieux dans la gestion quotidienne.

Le département social enrichit et fait **évoluer régulièrement ces bases de données** en fonction de l'actualité.

Retrouvez l'ensemble de ces documents sur le site internet de la Confédération, dans la rubrique Social dédiée aux adhérents.

LA VIE DES FÉDÉS - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblée générale de la 2FPCO

L'**Université d'été s'est tenue du 23 au 25 juin**. Ce rendez-vous annuel a réuni de nombreux professionnels autour d'un programme à la fois dense et stimulant. Entre **ateliers thématiques** (réglementation, publicité en ligne, intelligence artificielle, facturation électronique...), temps d'échange sur les **grands projets en cours**, et **discussions stratégiques sur l'avenir du secteur**, les participants ont pu confronter leurs idées et enrichir leur réflexion.

L'événement a également permis d'aborder des sujets de fond comme la **modernisation des outils de la fédération** ou encore la **valorisation de l'objet média**. Le tout dans une atmosphère conviviale, propice au dialogue et à la construction collective.

Lors de son Assemblée générale, la **2FPCO a renouvelé son conseil d'administration**. **Cécile Fougerouse a été élue présidente**, prenant le relais d'Antony Villéger. Elle sera accompagnée d'un conseil d'administration aux profils variés et complémentaires, mobilisé autour d'un objectif commun : continuer à faire progresser la filière de la communication par l'objet et lui offrir de nouvelles perspectives.

Assemblée générale de la FFQ

Le **7 juillet 2025, la Fédération Française des Quincaillerie (FFQ)** a réuni ses adhérents à Lyon pour son **Assemblée Générale annuelle**, dans le cadre original du **Collège Hôtel**.

La matinée a été consacrée aux **présentations statutaires** : rapports moral, financier, d'activité et du commissaire aux comptes ont permis de revenir sur les temps forts de l'année écoulée. Le **président Gérard Neton**, a souligné la **solidité et le dynamisme de l'action fédérale**.

Isabelle Bernet-Denin est intervenue pour rappeler les grandes **missions de la CGF** et exposer les **priorités de la feuille de route 2025**. Elle a été suivie par O**livier Morel (HexaTrust)**, dont l'intervention sur les menaces de la **cybercriminalité** a marqué les esprits.

Mais l'Assemblée générale, c'est aussi un moment de cohésion. Et cette année, la FFQ a choisi de poursuivre l'après-midi dans les ruelles du Vieux-Lyon, avec un **escape game grandeur nature**.

Assemblée générale de la FEDA

Le 8 juillet 2025, la **Fédération de la distribution automobile (FEDA) a tenu son Assemblée générale annuelle**, réunissant ses adhérents et son collège électoral. Ce rendez-vous stratégique a marqué un tournant important pour la gouvernance de la fédération.

« Un Conseil d'administration renouvelé témoigne de la vitalité de [notre] filière », a déclaré **Alain Landec, président de la FEDA**, alors que 13 administrateurs ont été réélus et que 4 nouveaux membres – **Denis Descosse**, **Vincent Ferron**, **Pascale Lefeuvre** et **Ludovic Montenot** – rejoignent l'instance pour un mandat de trois ans.

La révision des statuts a permis la **création d'un Comité des groupements**, nouvelle instance consultative, qui renforcera encore **la représentativité et l'expertise de la fédération**. Un pas de plus vers une représentation quasi exhaustive des distributeurs indépendants en France.

En parallèle de l'AG, les **Grands Prix de la Rechange** ont rassemblé les acteurs de la filière autour de tables rondes sur l'IA et l'*aftermarket*, avant de célébrer les initiatives innovantes lors de la remise des trophées.

La FEDA, qui fédère aujourd'hui plus de **1 300 plateformes, entrepôts et sites**, affirme plus que jamais son **rôle central dans une mobilité abordable, sûre et durable**.

MEDEF

Assemblée Générale du Mouvement des Entreprises de France

Le **8 juillet à Paris**, la CGF a participé à l'**Assemblée Générale du Mouvement des Entreprises de France**, un moment fort de l'année économique.

Le MEDEF a confirmé son **rôle d'acteur majeur du débat économique**, engagé sur les enjeux européens et internationaux, avec des initiatives comme l'**alliance nucléaire** et la **maison des entreprises à Bruxelles**. Il reste aussi un partenaire social responsable, force de proposition et promoteur du dialogue. **Garance Pineau, directrice générale**, a rappelé le positionnement du MEDEF : un MEDEF militant, ouvert à l'Europe, moteur d'idées et acteur du dialogue social. **Patrick Martin, président du MEDEF**, a conclu en appelant à la **persévérance des chefs d'entreprise** pour « tenir le cap », malgré les défis.

Avec ses **240 000 entreprises adhérentes**, le MEDEF continue d'être un **pilier essentiel du tissu économique français**.

PARTENAIRES

AG2R LA MONDIALE : La e-carte de tiers payant à portée de main

Dans le cadre de sa politique environnementale et de sa qualité de service, notre partenaire AG2R LA MONDIALE propose la dématérialisation de la carte de tiers payant pour les salariés qui bénéficient du contrat de santé AG2R LA MONDIALE et sera directement accessible sur leur espace client et sur l'application Côté santé.

Les avantages de la e-carte de tiers payant
Avec la e-carte de tiers payant, vos salariés bénéficient de nombreux avantages :

- Plus de risque d'oubli, de perte ou de vol ;
- Accessible à n'importe quel moment 24h/24, 7j/7 ;
- Un accès rapide et immédiat pour le bénéficiaire et sa famille ;
- Possibilité de télécharger la carte de tiers payant ;
- Envoi par mail aux membres de sa famille ou à ses professionnels de santé, etc.

Comment accéder à sa e-carte de tiers payant ?
Depuis l'application Côté santé :

- Étape 1 : Se connecter en utilisant son identifiant et son mot de passe (Identiques à ceux de l'espace client)
- Étape 2 : Dans la rubrique **Mes essentiels** en bas de l'écran, sélectionner : **Vos cartes de tiers payant**
- Étape 3 : Cliquer sur la **carte de tiers payant** pour la visualiser et la partager

Pour en savoir plus et vous aider à les accompagner, découvrez étape par étape, les actions à suivre pour retrouver la carte de tiers payant sur leur espace client et l'application Côté santé : Votre carte de tiers payant à portée de main - YouTube

Comment utiliser sa e-carte de tiers payant ?

1. La présenter au professionnel de santé pour qu'il scanne le QR Code.
2. La partager par email au professionnel de santé.

CGF CAMPUS

Formations à venir - CGF CAMPUS

Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2025 : Format mixte (présentiel / distanciel)

Mardi 23 septembre / 9h30-17h00 :
SOCIAL : Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros n°3044

Mercredi 1er octobre / 9h30-17h00 :
TRANSPORT : Contrat transport routier national et international

Jeudi 16 octobre / 9h30-13h00 :
DROIT ÉCONOMIQUE DES AFFAIRES : La rupture brutale de relations commerciales établies

Mardi 25 novembre / 9h30-13h00 :
SOCIAL : Inaptitude d'un salarié : comment gérer et agir efficacement ?

Rendez-vous sur le site de CGF Campus

L'agenda CGF

Le **15.07.2025**

Webinaire CGF sur la nouvelle définition de producteur pour la filière REP des emballages de la restauration

Paris (75)

Du **15.07.2025**

Conseil d'administration d'AFIGROS

Paris (75)

Le **16.07.2025**

Webinaire CGF sur la nouvelle filière REP des Textiles Sanitaires à Usage Unique

Paris (75)

Le **17.07.2025**

Photothèque du commerce de gros : prise de vue pour LeCOMIDENT

Lyon (69)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Retrouvez toutes les Newsletters de la CGF ICI

CGF
Confédération des Grossistes de France

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.